



L'exploration

Un maillon indispensable
de l'industrie minière

140 millions de dollars pour l'exploration minière

► Une aide fiscale de 77 millions de dollars

Le gouvernement instaure un crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier, fixé à :

- 40 % des dépenses d'exploration pour les sociétés non productrices (juniors);
- 20 % pour les sociétés productrices (majeures);

LE NOUVEAU RÉGIME D'AIDE DIRECTE POUR LES DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE

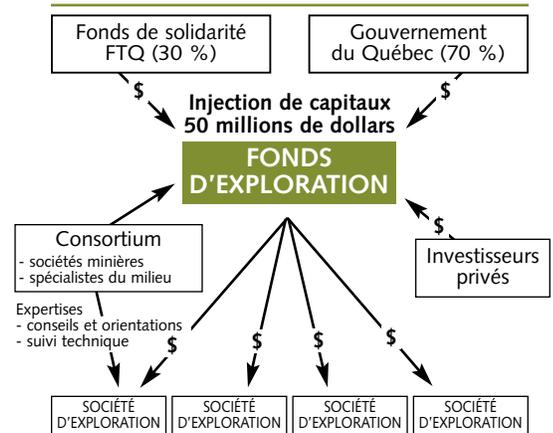
Dépenses admissibles	Exemples de dépenses admissibles	Taux du crédit		
			Général	Bonifié pour le Moyen et le Grand-Nord
Dépenses d'exploration	Frais de prospection	Société non productrice	40 %	45 %
	Frais d'études géologiques	Société productrice	20 %	25 %
Dépenses liées aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie	Frais liés à l'acquisition et à l'installation d'une éolienne à des fins d'essai		40 %	

► Un Fonds de diversification de 50 millions de dollars

Le Fonds de diversification de l'exploration minière est créé en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ.

- Le Fonds vise spécifiquement les petites entreprises d'exploration minière.
- Le capital injecté proviendra du gouvernement (26 millions de dollars d'ici trois ans) et du Fonds de solidarité FTQ.
- L'objectif est de relancer l'exploration et de diversifier l'inventaire minéral au Québec.

FONDS DE DIVERSIFICATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE



► Des initiatives additionnelles de 35 millions de dollars

Une série d'autres initiatives en faveur de l'industrie minière sont prises par le gouvernement, dont :

- reconduction et bonification des mesures d'assistance financière à l'exploration minière;
- mise en place d'un programme de soutien financier au développement minier.

LES INITIATIVES ADDITIONNELLES EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE MINIÈRE (en millions de dollars)

Assistance financière à l'exploration minière	18
Soutien financier au développement minier	9
Soutien aux sociétés juniors d'exploration en difficulté	5
Assistance financière aux études technico-économiques et à l'innovation	3
Total	35

L'objectif : atteindre 150 millions de dollars par année en dépenses d'exploration minière

► La chute des dépenses d'exploration

L'industrie minière mondiale traverse une période difficile, notamment à cause de la chute des prix des métaux et de la concurrence accrue sur la scène internationale.

- Entre 1987 et 2000, les dépenses d'exploration ont diminué des trois quarts.
- La situation touche particulièrement les régions ressources du Québec.
- L'objectif : 150 millions de dollars par année en dépenses d'exploration, pour renouveler les sites d'exploitation.

► Le Québec, l'un des grands producteurs miniers au monde

Le Québec, l'un des dix plus grands producteurs miniers au monde, produit à lui seul une trentaine de substances minérales.

- Les expéditions annuelles du Québec valent environ 3,5 milliards de dollars. Plus des trois quarts proviennent des régions ressources.
- Les activités minières représentent 17 000 emplois, dont plus de la moitié dans les régions ressources.

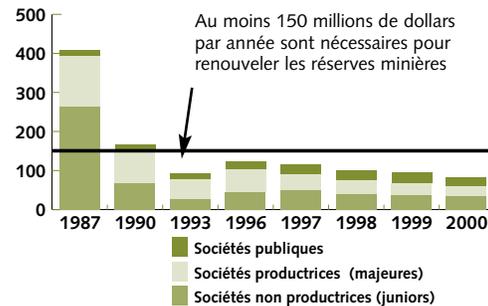
► Relancer l'exploration minière pour assurer la production future

L'exploration est essentielle pour assurer une reprise rapide des activités après le creux de cycle actuel.

- Plusieurs régions présentent un fort potentiel d'exploration et d'exploitation.
- Le développement de ces nouveaux sites ouvre la voie à un avenir prometteur pour l'industrie minière québécoise.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR MINIER PAR TYPE DE SOCIÉTÉS AU QUÉBEC¹

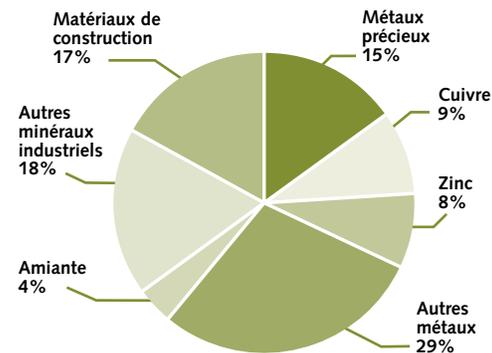
(en millions de dollars)



1. Dépenses hors d'un site minier.

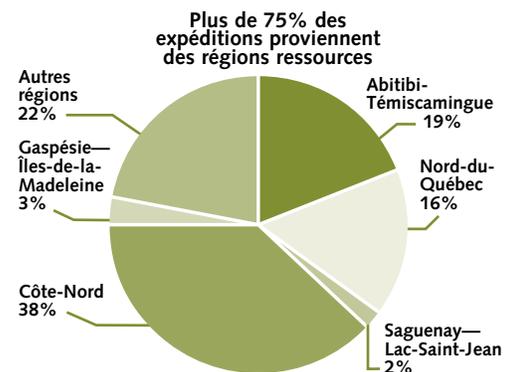
Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec.

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES EXPÉDITIONS DES PRINCIPALES SUBSTANCES MINÉRALES AU QUÉBEC, 1999



Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec.

RÉPARTITION DES EXPÉDITIONS MINÉRALES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU QUÉBEC, 1999



Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec.

Le nouveau crédit d'impôt pour les entreprises d'exploration minière

► Une nouvelle mesure fiscale plus généreuse que l'ancienne

Le nouveau crédit d'impôt remboursable sera versé directement aux entreprises.

- Pour les sociétés non productrices dans une zone nordique, le soutien financier du Québec passe de 45 % à 66 % du montant dépensé.
 - Le coût net d'une dépense d'exploration de 100 \$ diminue de 21 \$ à 14 \$.
- Pour les sociétés productrices dans une zone nordique, le soutien financier du Québec passe de 32 % à 52 % du montant dépensé.
 - Le coût net d'une dépense d'exploration de 100 \$ diminue de 40 \$ à 27 \$.

Le crédit d'impôt mis en place est permanent.

Il remplacera complètement le régime des actions accréditatives après le 31 décembre 2001. En 2001, les deux régimes coexisteront mais une entreprise devra choisir l'un ou l'autre.

COÛT NET APRÈS IMPÔT D'UNE DÉPENSE D'EXPLORATION MINIÈRE DE 100 \$ DANS UNE ZONE D'EXPLORATION NORDIQUE AU QUÉBEC – 2001

(en dollars)

	Sociétés non productrices (juniors)	Sociétés productrices (majeures)
Dépenses d'exploration	100	100
FISCALITÉ QUÉBÉCOISE :		
- Valeur du crédit d'impôt remboursable	45	25
- Valeur de la déduction de base de 100 % ¹	21	21
- Allocation additionnelle de 50 % ²		6
Montant assumé par le gouvernement du Québec	66	52
FISCALITÉ FÉDÉRALE :		
Montant assumé par le gouvernement fédéral	20	21
MONTANT ASSUMÉ PAR LES DEUX PALIERS DE GOUVERNEMENT :	86	73
Coût net	14	27

1. Aux taux d'imposition des sociétés de 9,04 % auquel s'ajoute un taux de 12 % à titre de droits payables en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines*.

2. En vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines*.



Pour que tous les maillons soient forts